Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Focus: taux standardisés pour l'Europe (statistique nationale sur le cancer)

Version du 16.11.2026

Neuchâtel, 2026

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	**Concept de mise en page:**	Section GESB
Renseignements:	cancer@bfs.admin.ch	**Téléchargement:**	www.cancer.bfs.admin.ch
Rédaction:	Elodie Roy, GESB, Seraina Caviezel, GESB	**Copyright:**	OFS, Neuchâtel 2026
Domaine:	14 Santé, NKS		Reproduction autorisée seulement avec l'accord préalable des auteurs
		Numéro OFS:	be-f-14.03.03.03-meth-02

Focus: taux standardisés pour l'Europe (statistique nationale sur le cancer)

Taux standardisé et population de référence

Un taux standardisé indique la fréquence à laquelle un événement donné (p. ex. décès, maladie) se produit dans une population dont la structure par âge est standardisée, c'est-à-dire fixe, indépendamment des changements de la structure par âge réelle observés au fil du temps . La structure par âge décrit la répartition d'une population entre les différents groupes d'âge à un moment donné (voir à titre d'exemple la pyramide des âges de la Suisse, de 1860 à 2055). Étant donné que la répartition par âge peut varier considérablement au fil du temps, entre les pays ou entre les régions, les calculs se basent sur une population de référence dont la structure par âge est fixe. L'utilisation d'une structure par âge fixe est particulièrement pertinente pour les maladies telles que le cancer, qui apparaissent plus fréquemment à un âge avancé. Les taux standardisés permettent ainsi de comparer des régions ou des pays au fil du temps, sans que les différences de structure par âge ne limitent la comparabilité.

Pour l'Europe, il existe deux populations de référence permettant de calculer les taux standardisés: la population standard européenne de 1976 (OMS) et celle de 2013 (Eurostat)

La population standard européenne de 1976 est basée sur les projections démographiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des années 1970[1]. Malgré le vieillissement démographique en Europe, cette population a servi de référence pendant des décennies en raison de sa large utilisation au niveau international. Toutefois, étant donné le vieillissement de la population européenne, la structure par âge de la population standard de l'année 1976 s'écarte de plus en plus de la structure par âge réelle dans les pays d'Europe. Une révision de cette standardisation s'est donc avérée nécessaire, et la population standard européenne de 2013[2], basée sur les projections démographiques (par tranche d'âge) des pays de l'UE-27 et de l'AELE pour l'année 2010, a été publiée en 2013. Contrairement à celle de 1976, la nouvelle référence d'Eurostat accorde un poids plus important aux groupes d'âge avancé et prend donc en compte la proportion croissante de personnes âgées dans la population, reflétant mieux la réalité démographique du moment.

Remarque importante sur l'interprétation des taux standardisés pour le cancer

La structure par âge actuelle en Suisse est nettement plus proche de celle de la population standard européenne de 2013 que de celle de 1976. Par conséquent, les taux standardisés sont plus proches des taux bruts actuels (le nombre réel de cas dans une population donnée) s'ils sont établis sur la base de la population standard européenne de 2013. La nouvelle référence tenant mieux compte des groupes plus âgés, les taux standardisés pour les maladies liées à l'âge, comme le cancer, sont généralement plus élevés s'ils sont établis à partir de la population standard européenne de 2013 que de celle de 1976.

L'objectif principal d'un taux standardisé reste le même quelle que soit la population de référence utilisée: il permet de comparer différents groupes de population au fil du temps, et facilite l'interprétation de l'évolution (tendances). Étant donné que les valeurs peuvent varier en fonction de la standardisation, il est important de toujours utiliser la même population de référence pour les analyses statistiques.

Conclusion

Les taux standardisés permettent de comparer les pays ou les régions au fil du temps, indépendamment de la structure par âge. Les taux standardisés dépendent toutefois de la population de référence utilisée (population standard européenne de 1976 ou de 2013, p. ex.). Plus la structure par âge de la population observée est similaire à celle de la population de référence, plus les taux bruts et standardisés sont proches les uns des autres. Les valeurs pouvant varier en fonction de la population de référence, il est important d'utiliser toujours la même population de référence pour établir des comparaisons. Les interprétations des tendances temporelles observées dans le cadre de la statistique sur le cancer sont similaires pour les deux populations de référence (1976, 2013).

[1] Waterhouse JAH, Muir CS, Correa P, Powell J, eds. Cancer incidence in five continents. Lyon: IARC, 1976; 3: 456

[2] EUROSTAT. Revision of the European Standard Population. Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2013